



Le père de l'anthropologie structurale

Claude Lévi-Strauss

L'œuvre de Claude Lévi-Strauss symbolise l'avènement de l'anthropologie dans le champ des sciences sociales françaises, elle a participé au courant d'idées qualifié de structuraliste.

Fondée sur l'élucidation du fonctionnement de l'esprit humain, elle manifeste une recherche des liens entre nature et culture, notamment dans les systèmes de parenté et la production des mythes.

Les premiers pas dans l'anthropologie

Né à Bruxelles de parents juifs français en 1908, Claude Lévi-Strauss étudie à Paris le droit jusqu'à la licence, et la philosophie; il est reçu à l'agrégation de philosophie en 1931. Sa carrière d'ethnologue débute en 1934, lorsqu'il est invité à venir enseigner la sociologie à São Paulo, où il restera jusqu'en 1939. C'est à cette occasion qu'il séjourne parmi les populations indiennes et mène ses seules enquêtes de terrain.

Rentré en France, il réussit, après sa révocation en raison des lois raciales, à se rendre aux Etats-Unis en 1941 ; c'est alors qu'il découvre les travaux fondamentaux de la linguistique et de l'anthropologie, et notamment ceux de Roman Jakobson (1896-1982) et de Franz Boas (1858-1942).

En 1948, il soutient sa thèse sur les Structures élémentaires de la parenté.

Pendant les années 50 Lévi-Strauss publie deux ouvrages fondamentaux : ***Tristes tropiques en 1955 et le recueil d'articles qui va définir son projet scientifique, Anthropologie structurale (1958).***

En 1959, il est élu à la chaire d'anthropologie sociale du Collège de France. Ses travaux sont alors marqués par une double réflexion: d'une part, l'élaboration théorique de l'objet même de l'anthropologie, dans son œuvre majeure, *la Pensée sauvage*; d'autre part, l'application de ces principes dans l'imposante tétralogie de plus de 2 000 pages, les *Mythologiques (le Cru et le Cuit, Du miel aux cendres, l'Origine des manières de table, et l'Homme nu)*. La consécration vient en 1973 avec son élection à l'Académie française.

L'anthropologie structurale

Pour Lévi-Strauss, c'est la prohibition de l'inceste qui fonde la possibilité de toute société, puisque cet interdit relève à la fois de la nature et de la culture. Dans son étude sur les systèmes de parenté, c'est à une théorie générale de l'échange et de la communication que l'anthropologue nous convie: les signes, les femmes et les biens s'échangent et permettent ainsi, par des combinaisons structurées, de construire inconsciemment les relations sociales, d'ordre religieux (mythes et rites), économique et familial.

A partir de 1962, Lévi-Strauss emploie l'expression de « **pensée sauvage** » pour décrire le fonctionnement de la pensée à l'état brut, «naturel», «sauvage» en quelque sorte, telle qu'on peut l'observer même dans les sociétés où se développe une pensée scientifique, et non pour qualifier celle des peuples dits sauvages. La pensée sauvage codifiée, c'est-à-dire classée rigoureusement en s'appuyant sur les oppositions et les contrastes, l'univers physique, la nature vivante et l'homme même, tel qu'il s'exprime dans ses croyances et ses institutions.

Les propriétés de la «pensée sauvage» sont à la fois structurées et structurantes. Le primat des formes inconscientes vient de ce qu'elles fonctionnent comme un langage, donc comme une structure, mais aussi de ce qu'elles expriment un mode de lecture, voire de fabrication, du monde.

Source : <http://www.memo.fr/Dossier.asp?ID=304>